

ACCUEILS DE LOISIRS

Eté 2022

Il y a forcément un centre près de chez vous !



Où et quand ?



- Du 11 au 29 juillet à :
Ailly-le-Haut-Clocher, Gueschart, Le Crotoy,
Nouvion, Pont-Rémy, Rue, Saint-Riquier et Vron

- Du 1er au 19 août à :
Ailly-le-Haut-Clocher, Gueschart, Nouvion et Rue



Pour qui ?

Pour les enfants et adolescents de 3 à 14 ans,
répartis en trois groupes d'âges :

- 3 à 5 ans
- 6 à 9 ans
- 10 à 15 ans



On y fait quoi ?

- Loisirs créatifs, activités culturelles
- Grands jeux
- Sorties nature

Et plein d'autres activités récréatives !



Comment s'inscrire ?

En ligne, sur l'espace citoyen du 7 au 24 juin 2022



www.ponthieu-marquenterre.fr

Dates et lieux

Les accueils de loisirs de l'été 2022 sont ouverts du lundi au vendredi (hors jours fériés) sur les périodes et les lieux suivants :

Du 11 au 29 juillet	Du 1er au 19 août
<ul style="list-style-type: none">• Ailly-le-Haut-Clocher• Gueschart• Le Crotoy• Novion• Pont-Rémy• Rue• Saint-Riquier• Vron	<ul style="list-style-type: none">• Ailly-le-Haut-Clocher• Gueschart• Novion• Rue

Horaires

Matin : 9h - 12h | Après midi : 14h - 17h.
12h - 14h : accueil des demi-pensionnaires.
Accueil et départ échelonnés de 8h à 9h et de 17h à 18h.

Navettes et repas

Sur réservation à l'inscription :

- Possibilité de navettes de ramassage, sans supplément (les horaires sont consultables sur l'espace citoyen)
- Restauration : 3,40 € le repas du midi.

Groupes

Les enfants sont répartis dans des groupes selon leur tranche d'âge :

- Petits : 3 à 5 ans (accueil possible dès deux ans si l'enfant a déjà été scolarisé)
- Moyens : 6 à 9 ans
- Grands : 10 à 15 ans

Activités

Chaque jour, des activités variées adaptées à l'âge des enfants sont proposées sur place ou en extérieur. Les programmes sont communiqués chaque semaine par les directions.

Covid-19

Les protocoles sanitaires en vigueur seront strictement respectés. Par ailleurs :

- Un enfant déclaré positif à la Covid-19 ne peut être accueilli
- Les parents doivent s'assurer de la bonne santé de leur enfant avant chaque accueil dans nos centres (pas de fièvre)

À prévoir dans le sac

Une gourde, une casquette, de la crème solaire. Pour les petits : un change et si besoin, le doudou pour la sieste. Les goûters sont fournis (boissons comprises) .

Nota : votre enfant ne perdra pas ses affaires si vous y inscrivez son nom.

Les tarifs	RÉSIDENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES		EXTÉRIEURS	
	TARIF DE BASE SEMAINE	TARIF APRÈS DEDUCTION CAF**	TARIF DE BASE SEMAINE	TARIF APRÈS DEDUCTION CAF**
QUOTIENT FAMILIAL*				
ENTRE 0 ET 525 €	22 €	7 €	32 €	17 €
DE 526 À 650 €	26 €	11 €	36 €	21 €
DE 651 À 900 €	30 €	15 €	40 €	25 €
TARIF PLEIN	34 €	-	44 €	-
REPAS	3,40 € / jour			

* Quotient familial CAF de référence : Octobre 2021.

** Allocataires de la CAF de la Somme uniquement.

Paiement

Les inscriptions se font à la semaine et sont validées par le paiement.

Les moyens de paiement acceptés sont :

- le paiement en ligne par carte bancaire sur l'Espace citoyen
- les chèques (à l'ordre du Trésor Public)
- les chèques vacances ANCV et chèques CESU
- les espèces (règlement à effectuer au siège social à Rue)

Les inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 7 juin, et jusqu'au 24 juin 2022 (en fonction des places disponibles) sur l'Espace citoyen de la Communauté de communes.

Rendez vous sur : www.ponthieu-marquenterre.fr (procédure en page suivante)

Les pièces obligatoires suivantes vous seront demandées :

- le dossier d'inscription périscolaire et extrascolaire 2021/2022, sauf s'il a déjà été fourni
- la copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile et extrascolaire couvrant l'enfant
- la photocopie des vaccins à jour de l'enfant, ou une attestation de vaccination par le médecin traitant

L'inscription en ligne sur l'espace citoyen

La démarche se fait en deux ou trois étapes.

Sur www.ponthieu-marquenterre.fr, cliquez sur le bloc "Espace Citoyen" sur la barre latérale droite.



1) Connectez-vous ou créez-vous un compte sur l'espace citoyen

2) Procédez à l'inscription administrative.

Cliquez sur "inscription administrative"



2) Une fois votre demande d'inscription terminée, cliquez aussitôt sur «**modifier les réservations**» pour définir les jours de présence de l'enfant et réserver les repas.

3) Pour bénéficier d'un transport : allez sur la page d'accueil, puis «mes démarches familles» et sur «inscription administrative». Suivez les étapes d'inscription.

Vous avez besoin d'aide pour effectuer cette démarche en ligne ?

Nous pouvons vous accompagner sur rendez-vous.
Appelez le 03 22 27 86 94

Contact : **Service Enfance Jeunesse**



33 bis, route du Crotoy 80120 Rue



03 22 27 22 76



centresdeloisirs@ponthieu-marquenterre.fr



www.ponthieu-marquenterre.fr



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE